

“ de répandre celui de l'agriculture et de généraliser l'usage des cartes géographiques, qu'il faudrait déjà reconnaître que c'est une bonne œuvre, dont les effets bienfaisants sur notre organisation scolaire compensent amplement les sacrifices d'argent qu'elle a coûtés au trésor public. Mais le *dépôt de livres* a contribué puissamment à établir l'uniformité des livres classiques, à faire baisser les prix de ces livres, à pourvoir un plus grand nombre d'élèves des manuels nécessaires, à faire connaître les meilleurs modèles de sièges et de pupitres et les meilleures qualités de fournitures d'école en général. Or, il est évident qu'annoncer la fin de cette institution équivalait à paralyser complètement un mouvement auquel j'ai donné une forte impulsion, et qui, si l'on peut en supposer un plus profitable, n'en produit pas moins beaucoup de bien.

“ Je répète ici que je ne discute ni les actes ni les intentions de la législature : ce n'est pas mon devoir ; mais ce que je considère comme mon devoir, en ma qualité de premier fonctionnaire de l'Instruction publique, c'est de mettre l'autorité en garde contre les changements trop brusques dans une organisation dont le mérite est attesté par une longue expérience, et contre tous systèmes nouveaux formulés *a priori* et sans consulter ceux que leurs devoirs officiels mettent au courant des besoins de nos populations.”

Pourtant, dites-vous, monsieur le Surintendant, elle a eu ses bons résultats, même aux yeux des personnes les moins bien disposées, n'eût-elle eu pour effet que de créer l'enseignement du dessin.”